



Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et Outaouais

COURRIEL

Montréal, le 16 janvier 2018

**Objet : Demande d'accès concernant le 2055, avenue Chartier à Dorval
lots : 1 522 846, 5 369 531,**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 27 décembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demandé. Il s'agit de :

- Compte rendu de conversation téléphonique du 12 janvier 2015

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Falardeau pour :

M^{me} Nezha Boumchagdidin
Responsable
Loi d'accès aux documents

p. j.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 864-0856
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

Centre de contrôle environnemental du Québec
Direction de Montréal, de Laval, de Lanaudière
et des Laurentides (région Montréal)

DATE : 2015-01-12
HEURE : PM
NOM DE L'INTERLOCUTEUR : Mukesh Patel, exploitant
N^o. DE TÉLÉPHONE : 514-581-9484
REPRÉSENTANT DE: 9209-3277 Québec inc. (M.R. Auto)
OBJET : Activités réalisées au 6820, rue Marconi à Montréal

Je contacte l'exploitant afin de confirmer la cessation des activités au 6820, rue Marconi à Montréal.

L'exploitant est anglophone et il me transfère à un de ses employés, qui est francophone, et qui traduit au fur et à mesure à l'exploitant.

Le garage a déménagé au 2055, avenue Chartier à Dorval. H9T 1H2.

Le système de chauffage du garage sur l'avenue Chartier fonctionne à l'huile. Je demande le nom du fournisseur et il s'agit (23-24) Je demande que me soit envoyé la ou les factures de mazout depuis l'installation dans les nouveaux locaux. Je lui donne mon numéro de fax. Il n'a pas reçu l'avis de non-conformité daté du 4 juillet 2014. L'adresse où l'avis de non-conformité a été envoyé est l'adresse de la comptabilité. Il demande à ce que les communications lui parviennent en anglais. Je lui mentionne que je vais lui envoyer la traduction de l'avis de non-conformité de juillet dernier. L'exploitant me donne son adresse courriel afin que je lui fasse parvenir l'avis de non-conformité : mrauto@hotmail.ca -ok

L'exploitant n'est pas au courant que les huiles usées ne peuvent être utilisées pour chauffer le bâtiment. Je le mets alors au courant et l'avise qu'une inspection sera réalisée prochainement afin de s'assurer que les huiles usées ne sont pas utilisées pour chauffer le bâtiment.

Fin de la conversation.



Iris Laforme, inspectrice
Secteurs industriel et municipal